

**RAPPORT N° 96/3-26
au Conseil Municipal**

*IF prévue au BAE
Art. 231 30 01
BP 96 : 1 177 000 F HT*

OBJET

**RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE DU SENTIER DES DATTIERS ET
DE LA RUE DES PANIERS - CAMELIAS**

- APPROBATION DU PROJET
- AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

La caractéristique du réseau de distribution d'eau potable desservant la partie haute du secteur des Camélias comprise entre la RD 43 (Route de Saint-François) et la ravine Boucan Launay ne permettant pas de satisfaire l'évolution de la demande (urbanisation - sécurité incendie), il s'avère nécessaire de procéder à son renforcement.

Les travaux projetés comprennent :

- l'exécution de fouilles et pose de canalisation en fonte ductile :
 - * de diamètre 300 mm sur 215 ml env. dans l'emprise du Chemin de la Cascade ;
 - * de diamètre 200 mm sur 835 ml env. dans l'emprise du sentier des Dattiers et du Chemin des Paniers.
- la mise en place du dispositif de protection du réseau comprenant :
 - * une ventouse
 - * une vidange
 - * un stabilisateur de pression aval
- la pose de trois bouches à incendie
- les réfections de chaussée et la remise en état des lieux.

Le coût des travaux est estimé à 1 300 000,00 F HT.

Les crédits sont prévus au Budget annexe de l'eau 1996.

RAPPORT N° 96/3-26

Je vous demande donc :

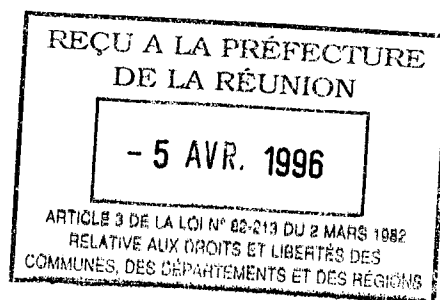
- d'approuver le projet
- de m'autoriser :

- * à lancer l'appel d'offres
- * et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE

Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 96/3-26
au Conseil Municipal
en séance du vendredi 29 mars 1996**

OBJET

**RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE DU SENTIER DES DATTIERS ET
DE LA RUE DES PANIERS - CAMELIAS**

- APPROBATION DU PROJET
- AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 96/3-26 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gilbert GERARD, 11ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions, Vie Quotidienne et Entreprise Municipale/Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

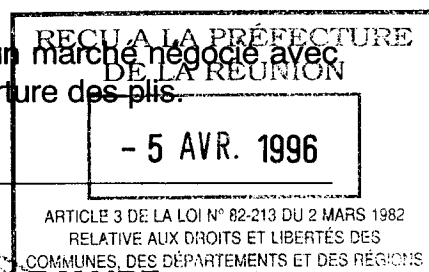
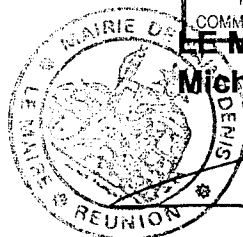
ARTICLE 1

Approuve le projet de Renforcement du réseau de distribution d'eau potable du sentier des Dattiers et de la rue des Paniers - Camélias.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à lancer un appel d'offres et à passer un **marché négocié avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 04 AVR. 1996



**LE MAIRE
Michel TAMAYA**

**Renforcement du réseau de
 distribution d'eau potable du Sentier
 des Dattiers et de la rue des Paniers -
 Camélias**

Itinéraire
ANNEXE AU RAPPORT N° 96/3-26
 éch. 1/5000

